

Résumé des commentaires publics concernant le rapport provisoire d'évaluation préalable du gouvernement du Canada pour le Pigment Orange 5 (n° CAS 3468-63-1)

Les commentaires officiels émis durant la période de commentaires publics de 60 jours qui a eu lieu du 23 août 2008 au 22 octobre 2008 sur le rapport provisoire d'évaluation préalable pour le Pigment Orange 5, substance du troisième lot à étudier dans le cadre du Défi du Plan de gestion des produits chimiques, ont été fournis par la fondation Reach for Unbleached Foundation.

Vous trouverez aux présentes un résumé des réponses et des commentaires reçus, structuré selon les sujets suivants :

- Persistance, bioaccumulation et toxicité intrinsèque

SUJET	COMMENTAIRE	RÉPONSE
Persistance, bioaccumulation et toxicité intrinsèque	L'évaluation de persistance et de bioaccumulation est limitée par le manque de données.	L'évaluation est fondée sur les renseignements disponibles en fonction de l'état actuel de la science. Lors de son utilisation dans des modèles de bioaccumulation, cette évaluation prévoit un faible potentiel de bioaccumulation et de bioconcentration. Selon les renseignements disponibles, le Pigment Orange 5 n'est donc pas bioaccumulable. Le Pigment Orange 5 est relativement inerte et présente un faible potentiel de biodégradation. Les pigments sont généralement conçus pour être persistants.